
Une laïcité sans prêche ni faux combat

On peut se demander si, sous l'impression des événements récents, nos politiques oseront enfin tenir une parole claire et substantielle sur la laïcité à l'école. Car jusqu'à présent, cette notion n'a guère été éclaircie – on peut même craindre qu'elle ait été obscurcie – par son invocation systématique et emphatique pour contrer certaines manifestations religieuses, ou certaines dérives communautaristes, comme on dit. Manuel Valls, aux lendemains des attentats de janvier 2015, insista tout particulièrement pour faire de la laïcité l'enjeu central de l'école républicaine. À la rentrée de septembre, les élèves ont ainsi dû signer et faire signer par leurs parents une charte de la laïcité, et un certain nombre de professeurs doivent enseigner aujourd'hui la « morale laïque » voulue par le ministre V. Peillon, rebaptisée depuis « enseignement moral et civique ». Mais qu'est-ce qu'enseigner la morale laïque ? Que nous est-il demandé, que pouvons-nous demander en particulier à nos concitoyens musulmans, au nom de la laïcité ?

Laïcité du porc et de la piscine ?

Reprenons des questions qui durent un peu dans notre pays. Est-ce que le principe de la laïcité impose aux jeunes élèves musulmans de manger du porc, ou interdit à nos écoles de proposer des plats végétariens ? Ou pour dire les choses autrement, est-ce que la France et la République sont si intimement liées à la consommation du porc que celle-ci est devenue partie intégrante – on voudrait presque dire intestinale – de nos valeurs ? Autre question, un peu plus grave. Est-ce que dans le cadre scolaire, la laïcité nous interdit de reconnaître le droit des jeunes filles, musulmanes ou autres, à ne pas s'exposer en maillot de bain avec les jeunes garçons dans une piscine ? « La piscine pour tous » est-elle également un commandement de la laïcité à l'école ? Enfin, est-ce que le personnel scolaire, autre que les enseignants et le personnel administratif, peut être soupçonné et accusé d'exercer une influence spirituelle sur les écoliers s'il exhibe quelque signe religieux ? Cela non plus ne semble pas très probant, et beaucoup de pays paraissent très bien s'accommoder de ce qui nous effraye tant.

Au lieu de s'en tenir au principe absolu selon lequel aucune revendication religieuse n'a droit de cité dans l'école publique, il vaudrait peut-être mieux se demander quelles revendications sont incompatibles avec la République, et lesquelles n'ont, en fait, aucune importance.

Lorsque des politiques invoquent et réactivent de tels problèmes de cuisine ou de piscine, ils me semblent avoir de la laïcité une vision quelque peu crispée et, pour certains d'entre eux, un peu mesquine. On peut certes estimer que la crispation devant toute manifestation un peu ostentatoire de

la religion caractérise notre laïcité française. Mais enfin, voulons-nous vraiment dire aux musulmans que les principes fondamentaux de la France et de son école exigent la consommation de porc et la piscine pour tous ? S'obstiner dans cette voie n'est-il pas plutôt un moyen efficace d'écarter de notre école une partie de notre jeunesse – celle-là même que nous voulons intégrer – pour des motifs sensiblement ridicules ? Pour le reste, il n'y a pas besoin d'être musulman pour reconnaître qu'une piscine n'est pas le lieu de la plus grande pudeur, et il n'y a pas besoin d'être religieux ou puritain pour voir quelques vertus à la pudeur à l'école. Hors de la piscine, notre école n'accepte précisément pas toutes les tenues. Je suppose donc qu'il y a, au fond de notre République, quelque réflexion sur la décence de conduite et d'habit. De même, la demande de pudeur ne paraît pas impliquer, en soi, une conception dégradante de la femme, de l'homme, ou des rapports des hommes et des femmes. Nulle inégalité n'est impliquée dans cette demande de pudeur. Il nous suffit simplement d'admettre que l'excitation du désir sexuel ne paraît pas particulièrement appropriée dans l'enceinte de l'école. Cela ne dispense certes personne de se demander si dans l'islam, la pudeur féminine tend généralement à être interprétée comme un signe de l'infériorité de la femme, ou de la domination masculine. C'est seulement contre cette interprétation que la République affirme et soutient son propre discours.

Comment se manifeste la laïcité

Il est difficile de voir dans le « cours de morale laïque », ou dans une charte de la laïcité, autre chose que des béquilles pour relever des valeurs concrètement désertées dans les programmes et la vie scolaires. Ayant renoncé par tant de voies à mettre l'esprit républicain au cœur de nos programmes et nos ambitions scolaires, des politiques ont eu la généreuse idée de « sauver » une partie de cet esprit dans un enseignement qui lui serait exclusivement consacré. Noble ambition ! Peut-être devrions-nous aussi « enseigner » le beau principe de l'égalité des chances, quand l'école offre par ailleurs si peu de chances à nos élèves ! Mais que devons-nous vraiment présenter comme les principes fondamentaux de notre République et de la laïcité ? Faisons fi d'une histoire longue et tourmentée. Dans la mesure où laïc signifie, au propre, ce qui ne relève pas du clergé, défendre la laïcité revient à affirmer, à ce qu'il me semble, cette chose élémentaire : que l'école et la République françaises honorent par-dessus tout le libre exercice de la raison humaine, et que la vocation profonde de l'école est de donner à tous les élèves les moyens d'exercer une intelligence instruite et de jouir ainsi d'une véritable indépendance intellectuelle. Est-ce que cela fait une morale ? Cela n'est en tout cas pas rien, et cela donne une orientation nette et vigoureuse à l'entreprise scolaire. Car Manuel Valls pouvait-il sérieusement avoir voulu dire, aux lendemains des attentats de janvier, que l'école devait avant tout se donner les moyens de produire des élèves respectueux de la « neutralité » laïque ? Oui la République protège la liberté de conscience et le droit de chacun d'avoir des opinions et de les exprimer, mais non, la République n'est pas neutre ni sans voix propre. Sa simple constitution suppose une compréhension de l'homme qu'il serait absurde de nier.

Si la République et son école assumaient pleinement cette compréhension de l'homme et de la raison que toutes ses institutions traduisent, elles pourraient enfin renoncer le cœur léger, ou soulagé, à ce double discours qu'elles s'obligent aujourd'hui à tenir : que nul ne doit être rejeté ou exclu pour ses croyances ou sa culture, et que nous devons dénoncer toutes les croyances et valeurs incompatibles avec les nôtres. Ce double discours impossible, qui affirme et nie en même temps la « neutralité » laïque, est précisément celui que l'on exige des nouveaux professeurs de morale. Pourtant, aussi longtemps que l'école tiendra ce double discours, nos élèves seront probablement sans orientation et sans repères, s'étonnant au mieux de se trouver simultanément nourris de bonnes pensées (« la discrimination est le mal ») et animés de mauvais sentiments (le mal est tout de même l'étranger). Au lieu d'associer tous les élèves dans un projet éducatif animé d'une ambition claire, nous perdons notre temps à professer de manière contradictoire la tolérance universelle. Qui plus est, on peut douter que l'école ait à professer ou à prêcher ainsi ses « valeurs » dans un cours spécifique, même si, il est vrai, ce cours doit apparemment viser « l'appropriation libre et éclairée » des valeurs républicaines « par des débats » plutôt que par le prêche. Ainsi, nos enseignants doivent non seulement enseigner une chose et son contraire, mais en plus, enseigner et ne pas enseigner. Mais cette attitude qui se veut malgré tout affirmative et même conquérante n'est, encore une fois, que le revers d'un renoncement plus grave. L'école devrait soutenir et incarner son amour de la raison et de la liberté intellectuelle dans ses programmes et dans sa politique. Elle devrait donner le sentiment du bien qu'elle met en œuvre, et non prêcher *ex cathedra*. Elle devrait être, en somme, animée d'une certaine fierté.

Le contentement et la fierté

Mais avouons-le, ce que l'on entend parfois mettre à l'honneur de la France ces derniers jours laisse un peu perplexe. « Montrons que nous aimons la fête et le champagne, plutôt que la guerre et la crime. » Paris, capitale de la vie légère... Il semble que nous tirons notre fierté à être autre chose que des barbares, et à vivre dans un régime qui nous permet de jouir sans trop d'entraves de tous les plaisirs disponibles et inoffensifs. Avons-nous là des motifs sérieux de fierté, nous donnant un sentiment intime de ce qui nous élève ? Ce sont certainement de sérieux motifs de contentement, car qui n'aime le vin et le régime qui nous permet de le boire en toute compagnie et en tout lieu ? Mais de la fierté ? Il me semble que nous devrions nous enorgueillir d'une liberté plus profonde et plus élevée. Par exemple, être fier d'avoir des institutions qui, en dépit des tumultes et des têtes tombées, doivent tout de même une bonne part de leur caractère à l'effort d'hommes raisonnables qui aimaient penser. Fiers de la contribution de notre littérature à l'intelligence de la vie humaine, et fiers de la contribution de nos arts à l'expression des sentiments. Fiers non pas de notre histoire, mais du concours de cette histoire aux biens que nous honorons aujourd'hui. Fiers de ce qu'en dépit du spectacle houleux que présentent souvent nos

politiques, le débat parlementaire est l'illustration du fait que nous déférons, en principe, à l'argument le plus valable et le plus instruit des diverses voix qui composent une communauté. D'ailleurs, quand les voix musulmanes participeront à ce débat, peut-être par l'intermédiaire d'un parti musulman, la République aura peut-être plus de raisons de se réjouir que de s'inquiéter. Car en l'état actuel des choses, ne serait-ce pas la voie la plus simple pour que les musulmans se sentent concernés par la politique française, et présentent même publiquement leurs propres divergences ? Ne serait-ce pas une voie à tout point de vue plus satisfaisante que celle que nous nous apprêtons à suivre en nous proposant de former aussi les imams selon les valeurs républicaines ? Là encore, nous cédon à la tentation de prêcher *ex cathedra* des valeurs qui paraîtront imposées de l'extérieur, au lieu d'associer nos concitoyens musulmans à nos délibérations et à nos actions, c'est-à-dire, au lieu de les associer aux institutions où s'incarnent nos valeurs. Nous voulons leur dicter le discours que nous voulons entendre, au lieu de les encourager à formuler leur discours. S'il s'agit de convertir des cœurs, associer les musulmans à nos actions sera plus efficace que nos tristes tentatives pour discipliner leurs lèvres.

En attendant, il est vrai, l'école et donc la République s'humilient. L'école s'humilie en n'exigeant pas un niveau de lecture et d'écriture satisfaisant à l'entrée au collège. Comment ambitionner la liberté intellectuelle et l'égalité des chances dans ces conditions ? Elle s'humilie en faisant dire au beau mot d'excellence tout et son contraire : sans sourciller, nous entendons dire que c'est au nom de l'excellence qu'est supprimé l'apprentissage des langues anciennes si utiles pour l'intelligence de notre propre langue et la formulation de nos pensées. Elle s'humilie même – et à quel degré ! –, en redistribuant les vacances scolaires pour satisfaire les intérêts des stations de ski. La fierté sera, n'en doutons-pas, bien longue à reconquérir. En attendant, c'est la honte qui, avec la peur, nous serrera le cœur.

Adrien Louis

Adrien Louis est docteur en philosophie politique de l'Université Paris-Est Créteil et professeur certifié de philosophie.

louis.adrien@laposte.net

Pour citer ce texte

Adrien LOUIS, « Une laïcité sans prêche ni faux combat », *Site de l'AMEP*, décembre 2015, p. 1-4. URL : <http://etudespolitiques.org/wp/laicite-sans-preche/>.

NB : Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que leur auteur.
